

Vevey

# Les 60 millions pour le futur collège votés en mai

**Le Conseil communal va se prononcer le mois prochain sur le financement de l'établissement de Gilamont**

Christophe Boillot

La Municipalité de Vevey a rendu publique hier la demande de financement pour la construction du collège secondaire de Gilamont. C'est au Conseil communal qu'il reviendra, lors de sa séance en mai, d'octroyer ou non un crédit de 55,6 millions. Le projet global coûte un petit peu plus de 60 millions, mais le parlement a déjà débloqué 4,8 millions pour le crédit d'étude. La Ville devrait normalement recevoir divers subsides dont le montant ne pourra pas excéder 500 000 francs. Par ailleurs, le corps délibérant devra également débloquer le même soir 6,5 millions de francs pour la nécessaire dépollution du site où sera construit le bâtiment.

Le collège est, selon le syndic Laurent Ballif, «le projet le plus important de l'histoire de la ville». La construction de l'établissement secondaire, sur l'actuel stade d'athlétisme de Copet, est rendue nécessaire par «une évolution démographique scolaire croissante (ndlr: 2090 en 2014, 2400 attendus en 2020), par la nécessité de s'adapter à la loi et par des travaux importants à mener ultérieurement pour rénover différents collèges existants», résume la municipale Elina Leimgruber.

**800 élèves, 60 classes**

Le collège, qui sera édifié le long de la rivière Veveysse, comptera 60 classes, dont 43 d'enseignement et de dégagement. Le complexe comptera encore une aula, un centre de documentation libre d'accès pour la population, un restaurant scolaire et une triple



Une image de synthèse du projet de l'établissement secondaire de Gilamont. ACARCHITECTES

salle omnisports, qui sera également ouverte aux clubs de la ville et au public. Le préau scolaire projeté, dont l'idée a germé lors des ateliers participatifs, se transformera en place publique pour les Veveysans en dehors des cours.

Environ 150 enseignants et employés administratifs et surtout 800 élèves sont attendus pour la rentrée scolaire 2018. Si tant est que le financement soit assuré et

que les recours en justice pendants soient réglés (lire ci-dessous). En cas de report, les autorités seront contraintes de louer de très coûteux containers et de remettre aux calendes grecques la rénovation des collèges vétustes.

L'établissement secondaire s'étendra donc dans le périmètre de Gilamont (nord de Vevey). «C'est un quartier en pleine mutation. Notre projet de collège est une opportunité pour Gilamont

de se développer harmonieusement avec une vie sociale revalorisée. C'est un véritable enjeu pour la population», estime l'architecte Alexandre Clerc.

Selon les autorités, le collège doit permettre de créer un pôle d'intérêt. L'avenue des Crossets servira d'axe pour les transports publics. Un cheminement le long de la Veveysse offrira un accès de mobilité douce aux cyclistes et aux piétons.

## Entre justice et possible référendum

● Si le projet de collège de Gilamont est ambitieux à plus d'un titre, des écueils importants pourraient freiner sa réalisation, voire la condamner. Les deux enquêtes publiques - pour le permis d'implantation en mars 2014, pour celui de construire six mois plus tard - ont débouché sur des oppositions. Puis sur des recours auprès de la Cour de droit administratif et

public du Tribunal cantonal. L'instance a joint les deux procédures, la décision n'a pas encore été prise sur le fond. «Nous pensons que les opposants recourront au Tribunal fédéral s'ils sont déboutés», anticipait hier le syndic, Laurent Ballif, devant la presse. Le financement du collège pourrait poser problème. Du moins indirectement. Cet

investissement conséquent passe par l'augmentation de 200 à 275 millions du plafond d'endettement de la Ville. Or le PLR - parti du municipal des Finances, Etienne Rivier, chantre de cette mesure - s'y oppose fermement. Ses hérauts brandissent même le recours au référendum si le Conseil communal venait à accepter la hausse jeudi prochain.

## L'Etat pourrait enterrer un projet de parking

**La Section monuments et sites a émis un préavis négatif pour un projet de parking sous le château de Vevey, monument d'importance nationale**

La Fondation de la Confrérie des Vignerons a récemment mis à l'enquête publique un projet de parking souterrain et privé de 41 places. Il serait construit sous le jardin du château de Vevey (entre la rue d'Italie et le quai Perdonnet). Cette maison patricienne est propriété de la fondation et abrite le Musée historique et celui de la confrérie, laquelle organisera en 2019 sa prochaine Fête des Vignerons. La bâtisse figure à l'inventaire suisse des biens culturels. A ce titre, à l'instar du château de Chillon, «La Belle-Maison» est un bien d'importance nationale.

Le projet de parking est fortement contesté par des citoyens, des riverains et diverses associations, majoritairement engagées dans la protection du patrimoine. Pro Riviera notamment s'y op-



Le jardin et ses arbres, le mur d'enceinte ou encore le portail sont protégés au même titre que le bâtiment. CHANTAL DERVEY

pose très fermement. Sa présidente, Anne-Lise Knopf, a écrit à la Municipalité de Vevey avec copie à la Section monuments et sites du canton. Sont notamment fustigés «l'abattage de la totalité des arbres majeurs, la disparition de la substance d'un jardin classé historique, de même que l'attribution à un élément significatif du site construit, en l'occurrence des

murs anciens (ndlr: ces derniers longent la rue du Château et le quai Perdonnet).»

La destruction-reconstruction «du mur de soutènement remarquable» - pour pouvoir créer l'entrée du parking - ulcère aussi les Verts. Selon le Veveysan Marc Liguori, il ne sera pas possible de reconstruire à l'identique «cette véritable œuvre d'art». L'Associa-

tion Transports et Environnement craint l'altération «du front urbain de Vevey, qui a plus de 500 ans».

Les travaux envisagés doivent être autorisés par le Canton. Monuments et sites a déjà rendu un avis. «A ce stade du projet, il est négatif, annonce Laurent Chenu, le conservateur cantonal. Car les importantes mesures de protection dont le bâtiment bénéficie selon la loi englobent aussi la parcelle et ses abords.» Le jardin, la cour, le portail et le mur sont donc également protégés, comme l'ont souligné tous les opposants. A noter que Laurent Chenu et des membres de la fondation doivent se rencontrer à Vevey pour discuter de l'avenir - ou pas - de ce projet.

Ce sera à la Ville d'accorder ou non le précieux permis de construire à la fondation. «Pour l'heure, nous n'avons pas à nous déterminer. Les oppositions ont été transmises. Nous attendons la synthèse des différents services cantonaux concernés», explique le syndic, Laurent Ballif.

C.B.O.

## A Aigle, les habitants redessinent leur centre

**Grande affluence pour le premier atelier participatif conçu pour imaginer les contours du futur centre-ville**

«Si les maisons font les villes, les citoyens font la cité.» C'est à l'enseigne de la maxime de Jean-Jacques Rousseau que le premier atelier participatif pour le réaménagement du centre-ville d'Aigle a débuté mercredi soir, en présence des autorités. Encadrés par des animateurs professionnels et par Nicolas Babey, professeur de la Haute Ecole de gestion Arc de Neuchâtel, les Aiglons ont été invités à imaginer la future traversée du centre-ville, à grouper les expériences, à lier les efforts créatifs, à développer une attitude face aux changements de la ville, mais, surtout, à s'ouvrir au dialogue.

S'adressant prioritairement aux habitants et usagers du périmètre en question (rue de la Gare-avenue des Ormonts et avenue du Collège) l'atelier a été pensé afin de donner la parole à celles et ceux qui ont une connaissance concrète des espaces concernés par le réaménagement du centre-ville. «Nous sommes très heureux de démarrer ce cycle de discussion et de voir une si grande affluence, affirme le syndic, Frédéric Borloz. Il s'agit d'imaginer ensemble des scénarios concrets, possibles.»

Pour Rodolphe Luscher, architecte en charge du dossier, le regard des habitants et des usagers de l'espace public est «indispensable pour développer une vision juste du territoire aiglon». Dans les faits, après un discours introductif, environ cinquante participants de tous âges ont été divisés en différents groupes de travail et invités à travailler en huis clos, sans la présence des autorités et de la presse. Parmi les thèmes abordés:

l'aménagement urbain (revêtement, équipement courant et technique, signalisation), la végétalisation (plantation, ombrage, etc.), la mobilité, l'accessibilité et le stationnement (pour véhicules privés et publics ainsi que pour la mobilité douce) et, enfin, l'éclairage (artificiel et naturel).

Pour rappel, le projet de réaménagement du centre-ville avait été adopté à 75% par le Conseil communal en juillet 2013 et accepté en novembre de la même année par 51,4% de la population. Coûts de la totalité du projet: 19 millions. D'emblée, la population a été invitée à s'inscrire aux ateliers participatifs par le biais d'un tous-ménages. Mais, en début d'année 2014,

«Il s'agit d'imaginer ensemble des scénarios possibles»

Frédéric Borloz Syndic d'Aigle

deux opposants ont déposé un recours, rejeté en mai 2014 par le Conseil d'Etat et en décembre dernier par la Cour constitutionnelle, qui a estimé que le scrutin s'était déroulé dans les règles. La décision a été jugée incomplète par les opposants, qui ont décidé de recourir au Tribunal fédéral. En attendant le verdict du TF, la Municipalité, de son côté, s'est résolue à faire avancer une partie du dossier, notamment sur le secteur abordé lors de cette première rencontre.

«Les résultats des discussions seront bientôt rendus publics et également incorporés aux directives qui guideront la réalisation d'Aigle Centre 2020», continue le syndic. D'autres ateliers seront proposés afin de continuer dans cette démarche évolutive. Nous voulons jouer la carte de la transparence.» Sophie Grecuccio

**Musique classique en quatuor**

**Leysin** Le Quatuor Sine Nomine interprétera des pièces de Mozart, de Bartók et de Mendelssohn dimanche à 17 h au temple. Billets en vente à l'entrée 20 fr., 15 fr. AVS/AI/étudiants et 10 fr. enfants de 12 à 16 ans. **F.W.D.M.**

**Bébé lit à la bibliothèque**

**Vevey** Il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser les enfants à l'écrit. La Bibliothèque municipale organise donc demain de 10 h à 11 h l'animation «Bébé lit». Un moment pour faire découvrir les plaisirs de la lecture aux 0-3 ans, les emmener dans le récit, les sons et la musique des mots qui habitent les livres pour enfants. Entrée libre. **ST.A.**

**Aigle Réflexions sur la différence**

La Médiathèque s'associe au Samedi des Bibliothèques vaudoises avec une opération intitulée «Tous pareils, tous différents». Une exposition de photographies de chaises signées Alice Paschoud servira de point de départ à cette journée d'échange. Demain, entre 10 h et 11 h 30, café et discussion autour du multiculturalisme. Dès 11 h 30, visite de l'expo de photos commentée par l'auteure, puis apéritif offert. De 14 h à 17 h, lectures à haute voix pour enfants et adultes. Entrée libre, place du Marché 4. **F.W.D.M.**

**Vevey Des corps en délire au Reflet**

Sur un tourne-disque, *Street dance*, tube que chacun a sifflé dans les années 80. Puis des notes de classique. Dès le début de *The Roots*, le ton est donné: avec 12 danseurs, Kader Attou (directeur du Centre chorégraphique national de La Rochelle) nous emmène au cœur de ses relations avec la danse, revenant «à la moelle de son élan et du mouvement. Avec une invention gestuelle à tomber», a écrit *Télérama*. Entre hip-hop, danse contemporaine et kathak... Occasion rare: il reste des places ce soir au Reflet (complet depuis des semaines à Fribourg). **ST.A.**

**Une opérette aux Planches**

**Montreux** L'Ensemble Basse-Cour propose ce soir, à l'ancienne poste des Planches de Montreux, une opérette du compositeur Reynaldo Hahn, *Le carnaval des vieilles poules*. Entrée gratuite, ouverture à 19 h, concert à 20 h, chapeau à la sortie. Réservations: 078 654 28 26. **S.G.**

**Jazz et chili con carne au P'tit Bar**

**Montreux** Accompagnée de son trio, la chanteuse jazzy Dorothy Vincent se produira demain dès 20 h au P'tit Bar, situé au bas de l'avenue Nestlé. Du chili con carne sera servi avant, pendant et après le concert. **R.D.**

